

## MOT DE LA MAIRESSE



Quel plaisir de pouvoir m'adresser à vous après ces quelques mois d'absence. Comme la plupart d'entre vous le savent, j'ai vécu une période professionnelle très difficile qui a été médiatisée, notamment dans **le journal La Presse**. Suite à la parution de cet article, j'ai reçu tellement de messages d'appuis de votre part que le mot MERCI ne suffit pas. Je vous suis tellement reconnaissante.

Mon absence aura permis à la conseillère Julie Marchildon de démontrer son professionnalisme et sa très grande compréhension des dossiers municipaux de Labelle en devenant mairesse suppléante. Encore une fois, le mot MERCI ne suffit pas pour lui démontrer toute ma reconnaissance, ainsi que celles des nombreux citoyens qui l'ont trouvée excellente et qui m'en ont fait part. Julie a pu compter sur l'appui sans réserve des conseillères Annick, Isabelle et Noémie, ainsi que des conseillers Nick et Vincent, sans oublier la direction.

Vous êtes nombreux à demander où en est rendu le projet de réfection du chemin du Lac-Labelle. La Municipalité est encore et toujours en attente de la finalisation du prochain Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL). Ce fameux PIIRL comporte 7 étapes. La MRC des Laurentides a la responsabilité de produire ce Plan pour l'ensemble de ses 20 villes et municipalités. Pour mener à bien ce dossier très important, la MRC a mandaté la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ainsi que la firme Tetra Tech. J'ai été informée par la MRC que le dépôt du prochain PIIRL devrait être fait fin 2023. Nous n'avons AUCUN contrôle sur le délai de dépôt du prochain PIIRL.

Je vous rappelle que ce PIIRL nous permettra d'aller chercher une subvention pouvant atteindre 90 % comparativement à 60 % dans le cadre du Plan précédent. Nous croyons être en mesure d'obtenir une subvention à la hauteur de 85 %. Compte tenu des longs délais sur lesquels nous n'avons aucun contrôle, la Municipalité ne pourra déposer sa demande de subvention en 2023 tel que souhaité. Les membres du conseil municipal et l'administration sont plus que jamais engagés à faire de ce projet une priorité, dès que le PIIRL sera complété. Soyez assurés que vous en serez informé via L'Info municipale et les séances du conseil dès que nous pourrons débiter le processus.

Le conseil municipal a appris avec tristesse que Labelle Chinoise, le « food truck » situé au débarcadère du lac Labelle termine sa saison estivale et ne reviendra pas l'été prochain. Les membres du conseil municipal souhaitent remercier chaleureusement Jemma et Luc pour ces deux saisons qui ont contribué à la vitalité de ce secteur.

Parmi tous les défis auxquelles notre municipalité fait face, il y en a deux qui reviennent constamment... l'état de certains chemins et les pannes de courant. De ce fait, j'ai demandé au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) et à Hydro-Québec de venir nous rencontrer.

Pour le MTMD, ma demande fait suite à l'accident tragique, impliquant un décès ainsi qu'un déversement de matières dangereuses survenu le 24 juillet dernier sur la route 117 à La Conception et du fait que le MTMD a dévié la circulation durant plusieurs jours sur des chemins municipaux, dont le chemin du Moulin à Labelle occasionnant ainsi une détérioration importante du chemin.



## MOT DE LA MAIRESSE (suite)

Ce chemin n'a pas la structure nécessaire pour recevoir un tel flot de circulation et plus particulièrement de véhicules lourds. De plus nous avons un règlement qui interdit la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhicules-outils sur le chemin du Moulin et que celui-ci a été approuvé par le MTQ en date du 8 mai 2007. Personne ne remet en question le fait que le chemin du Moulin ait dû servir de voie de contournement. L'imputabilité monétaire est le nerf de la discussion souhaitée.

Sans surprise, le MTMD nous dit par écrit qu'il ne peut être tenu responsable des dommages causés à une route lors d'une déviation en urgence et m'a invitée à faire une demande soit aux assurances de la personne à l'origine du problème, soit à passer par la Sécurité publique, se lavant ainsi de toute responsabilité dans le dossier.

Les solutions proposées par le MTMD impliquent des actions fastidieuses et à long terme qui ont, au bout du compte, très peu de chance de réussite.

Le conseil municipal trouve inadmissible que le MTMD se décharge de toute responsabilité alors qu'il a autorisé la déviation de la circulation sur un chemin où le passage de véhicules lourds est interdit.

Mon collègue, le maire de la Municipalité de La Conception souhaite se joindre à notre démarche puisque cette municipalité voisine a subi le même sort sur ses chemins, tel que notre chemin du Moulin.

Nous avons donc demandé au MTMD via une résolution adoptée lors de la dernière séance du conseil de revoir sa position et de dédommager la Municipalité de Labelle pour tous les dommages occasionnés au chemin du Moulin lors de la déviation de la circulation des véhicules venant de la route 117 du 24 au 26 juillet dernier.

Pour ce qui est de Hydro-Québec, je rencontre ces derniers sous peu avec d'autres maires siégeant à la MRC des Laurentides et vous tiendrai informé dans le prochain Info municipale.

Au Service des travaux publics, il y a un employé qui se démarque lorsqu'un animal est trouvé errant. Martin Leclair, grand amoureux des animaux, n'hésite jamais à tout mettre en œuvre pour retrouver les propriétaires des animaux qui se retrouvent au garage municipal. Que ce soit en amenant l'animal chez lui pour lui offrir le meilleur confort possible le temps de retrouver les maîtres ou par les réseaux sociaux, Martin se donne corps et âme pour que tout se termine bien. Grâce à lui, les animaux connaissent tous un dénouement heureux. Nous te remercions Martin pour ton dévouement tant professionnel en tant que mécanicien au Service des travaux publics, que pour ce côté protecteur des animaux.

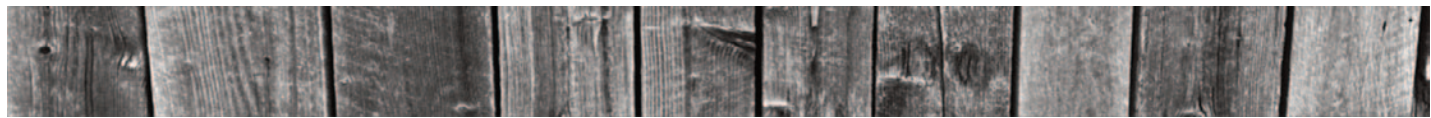
Je profite de l'occasion pour vous rappeler qu'il est obligatoire de prendre sa licence pour chien auprès de la Municipalité. Pour un coût annuel de 15 \$, pourquoi s'en passer quand cette simple médaille permet de réunir toutou et son maître rapidement.

Parlant des travaux publics, nous avons un autre retraité heureux ! Les membres du conseil et moi souhaitons une belle et longue retraite à Sylvain Duval. Merci Sylvain pour ces années au service des citoyens. Savourez la vie !

Pour terminer, je tiens à remercier les organisateurs du Marché de la Gare qui se sont surpassés cet été. Que c'était agréable que d'y passer nos dimanches d'été. Merci à tous celles et ceux qui nous ont fait découvrir mille et un produits ! On se donne rendez-vous pour le Marché d'automne le 1<sup>er</sup> octobre dans le cadre de la Journée de la Culture.

Au plaisir de vous croiser sur le territoire de Labelle,

Vicki Emard  
Mairesse



## SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 AOÛT 2023

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2023.

### Administration, finances et ressources humaines

Deux nouveaux employés ont été engagés. Il s'agit de M, Olivier Doré-Bouchard à titre de journalier chauffeur et de M. Gilles Boyer à titre de concierge à temps partiel. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Trois autres employés, embauchés au printemps, ont été confirmés dans leur emploi. Il s'agit de Mmes Sarah Charette, technicienne-comptable et Mme Jade Charland, préposée à l'horticulture ainsi que M. Michael Bélisle, concierge. Félicitations à vous!

Le conseil a adopté une résolution en appui à la Ville de Rivière-Rouge relativement à la réduction potentielle des services à l'Hôpital de Rivière-Rouge. La Municipalité de Labelle a demandé l'engagement ferme, officiel et à long terme du gouvernement du Québec d'aucunement réduire les services dispensés à l'hôpital de Rivière-Rouge, et plus spécifiquement pas entre 20 h et 8 h, et de rejeter le Projet Clinique « 12 heures », ou tout projet similaire, présenté par le CISSSL.

La Municipalité a autorisé, encore cette année, la tenue d'une collecte sur rue le 7 décembre prochain dans le cadre de la Grande guignolée des médias.

### Travaux publics

Le conseil a autorisé l'appropriation de sommes provenant de l'excédent non affecté pour l'achat d'un réservoir à essence pour le Service des travaux publics afin d'améliorer l'efficacité du service et de réaliser d'importantes économies à long terme.

### Urbanisme et environnement

À la suite de la démission d'un membre du Comité consultatif d'urbanisme et à la parution d'un appel de candidatures, il a été résolu de nommer M. Éric Lapointe à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme de Labelle pour un mandat de 2 ans, allant du 21 août 2023 au 31 décembre 2024.

\*\*\*\*\*

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville ainsi que sur le site Web de la Municipalité. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « Conseil municipal » du site Web de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca>. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819 681-3371, poste 5004.

### Culture, loisirs et tourisme

Le conseil a autorisé l'organisme Plein-air Haute-Rouge à tenir le Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge sur le territoire de la Municipalité de Labelle le 8 octobre 2023.

### Règlements

Un avis de motion a été donné et un projet de règlement numéro 2023-390 décrétant l'application des chapitres III et IV du titre I de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* pour l'assujettissement de la division du territoire municipal en districts électoraux a été déposé. Ainsi, si ce règlement est adopté, le territoire de la Municipalité pourra être divisé en districts pour la prochaine élection municipale.

### Questions

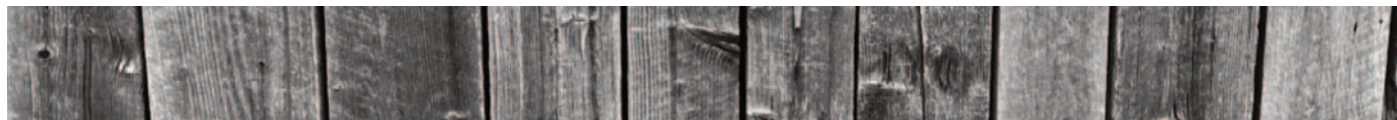
Plusieurs questions ont été adressées au conseil pendant la séance et ont été répondues par la mairesse suppléante aidée des autres membres du conseil et de la direction au besoin.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors des séances du mois d'août 2023.

Veillez prendre note que la séance ordinaire du conseil du mois de septembre 2023 aura lieu le **lundi 18 septembre 2023 à 19 h 30.**

Veillez prendre note que la date de tombée pour l'édition de L'Info municipale d'octobre est le 15 septembre 2023.

La directrice générale et greffière-trésorière, Claire Coulombe



# JOURNÉE MONDIALE SANS VOITURE



## Vivre sans voiture le temps d'une journée

Le 22 septembre prochain se déroulera la grande journée mondiale sans voiture. Elle permettra de grandement réduire les émissions de gaz à effets de serre ainsi que de réduire la pollution sonore. Cette journée a une grande importance lorsque l'on sait que les Canadiens se classent premier au monde dans la pollution occasionnée par les automobiles. La journée sans voiture nous permettra de redécouvrir le grand air puisque nombreux sont ceux qui devront se déplacer à pied ou à vélo. Cette journée évoque de nombreuses questions comme ce que l'on pourrait faire avec toutes les surfaces de stationnements s'il y avait moins de voitures. De nombreuses villes mettent en place un projet où les citoyens peuvent transformer des étendues de stationnement en terrasse ou en coin bricolage pour l'instant d'une journée. Prenez simplement le temps d'imaginer tout ce qui pourrait être réalisé avec cet espace s'il y avait moins d'automobiles. Même lorsque la journée sans voiture sera terminée, rien ne vous empêche de continuer à utiliser votre bicyclette ou de faire du covoiturage. La planète vous remerciera certainement et vos coûts de déplacement seront également réduits.



## *Labelle se renouvelle ...*

La fin de l'été amène bien des changements; certains dans le domaine des activités économiques.

Au fil des ans, les entreprises finissent par passer le flambeau ou cessent leurs activités. C'est le cas du Garage Terreault. Au nom de toute la communauté labelloise, nous remercions Monsieur Claude David pour les nombreuses années d'excellent service et pour son empressement à nous dépanner tous et chacun! Bonne retraite Monsieur Claude! (Je ne sais pourquoi mais je doute que le mot « retraite » soit approprié...)

Nous avons par ailleurs le plaisir d'accueillir de nouvelles entreprises ou d'autres déjà en affaires qui décident de s'établir chez nous! C'est le cas de :

- **CENTRE DE PNEUS LÉGARÉ—GARAGE LABELLE** installé au 8361, boul. du Curé-Labelle dont l'ouverture officielle est prévue pour le 5 septembre. Téléphone : 819 236-0062
- **DYNAMITAGE RITCHIE** situé au 5629, boul. du Curé-Labelle. Téléphone : 819 686-3053

**Bienvenue à Labelle!**

(Si vous opérez une nouvelle entreprise ou venez de déménager la vôtre à Labelle, faites-vous connaître en communiquant avec Louise Vandal au 438 871-3384.)

### *Entreprise à vendre*

Partir en affaires vous intéresse ? Vous y pensez depuis un bon moment ?

Le restaurant LA BELLE CHINOISE est à vendre.

Veuillez communiquer directement avec Monsieur Luc Dethier, propriétaire, au  
**450 681-8957**

### *Local à louer*

ÉQUIP-IMPEC INC., membre de la Chambre de commerce de Labelle, désire louer son local situé au  
47, rue du Pont à Labelle.

Intéressé ? Veuillez communiquer directement avec Madame Danièle Monette au  
**819 429-9495**

**C'est la rentrée scolaire! De grâce, faites attention à nos enfants!**

Information  
Louise Vandal, coordonnatrice, au 438 871-3384





Le Cercle de Fermières Labelle, vous invite à ses **Portes Ouvertes** qui se tiendra, le samedi 30 septembre 2023 à notre local situé au 7393, boulevard du Curé-Labelle, au 2<sup>e</sup> étage.

Venez nous rencontrer et voir les différentes techniques d'artisanat que nous faisons. Divers ateliers auront lieu durant la journée et vous aurez la possibilité de les essayer. Pour vous mettre l'eau à la bouche, vous allez avoir l'opportunité de faire l'essai d'un métier à tisser, du tricot, crochet, différentes sortes de broderie, peinture sur bois, couture et bien d'autres.

Si vous cherchez une activité à faire avec votre fille, elle aussi peut faire partie des Fermières si elle est âgée de 14 ans et plus, belle activité mère et fille.

On vous attend en grand nombre avec des membres de votre famille ou amies.

Passez le mot.

Profitez de la fin de l'été et venez nous rencontrer à nos **Portes Ouvertes**,  
le samedi 30 septembre 2023 de 10 h à 15 h.

Cercle de Fermières Labelle



## Comptoir d'entraide de Labelle



### VENTE À 1 \$

du 1<sup>er</sup> au 8 septembre 2023

Tous nos vêtements, sacs et souliers d'été de la friperie pour toute la famille :  
bibelots, livres et articles pour la rentrée  
sont à 1 \$ lorsque le prix régulier est de moins de 5 \$  
et 50 % de rabais sur les articles à plus de 5 \$ prix régulier.

Venez nous voir, nous sommes toujours au

127, rue du Collège à Labelle

819 686-1878

du lundi au vendredi

de 9 h à 16 h

Nous serons ouverts

le samedi 2 septembre 2023 de 10 h à midi





### UTA - Antennes des Hautes-Laurentides

#### JOURNÉE D'ACCUEIL, INFORMATION ET INSCRIPTION :

Le jeudi 14 septembre 2023 de 13 h à 16 h

Une conférence gratuite pour le lancement de la programmation!

Au CSCVR. Salle Cercle de la Gaieté  
1550, chemin du Rapide, Rivière-Rouge

#### « Les Laurentides durant la guerre froide : historique de la base de missiles Bomarc de la Macaza »

Une histoire racontée en images par Benoit Thibeault  
(La conférence débutera à 14 h)

Pour information :  
Rachel Labelle  
Comité de programmation - UTA Hautes-Laurentides  
819 686-4134



### LABELLEACTIVE

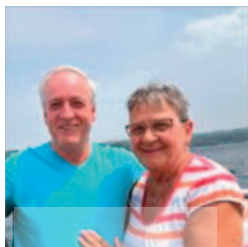
débutera ses activités  
le lundi 25 septembre 2023

au gymnase du centre communautaire de Labelle  
situé au 29, rue du Couvent

Toujours le même horaire :  
Tous les lundis et jeudis à 9 h

C'est gratuit - Bienvenue à toutes  
N'oubliez pas votre bouteille d'eau, lingettes,  
souliers et votre sourire 😊

On a bien hâte de vous retrouver



Jocelyne et Yves  
819 326-0726

[jocelyne.larocque@cgocable.ca](mailto:jocelyne.larocque@cgocable.ca)  
Professeurs diplômés A.P.D.E.L.

### Danse en ligne

#### Ouvert à tous

Bienvenue à nos aînés(es)  
Le samedi 23 septembre 2023  
de 13 h à 16 h  
et le samedi 21 octobre 2023  
de 13 h à 16 h

Au centre communautaire,  
29 rue du Couvent, Labelle

\*\*\* Gratuit \*\*\*



819-429-1282



### YOGA DOUX\* À LABELLE

Le mercredi 11h-12h

À la fois (20\$)

Du session de 12 cours : 200\$

Dates : 13 septembre au 29 novembre 2023

Salle Wilfrid-Machabée

2e étage de l'hôtel de ville  
adresse : 1, rue du Pont, Labelle

\*Yoga sur choix



### ÉCOLE AS-EN-DANSE

#### Horaire pour l'année 2023-2024 Cours de danse

[www.ecoleasendanse.com](http://www.ecoleasendanse.com)

Les mardis, à la salle Wilfrid-Machabée, en haut de l'hôtel de ville,  
dès le 12 septembre 2023

- 16 h = Élémentaire, 6 à 9 ans, **Funky-Jazz/Hip-Hop**, 1 heure
- 17 h = Pré-danse, 4 à 6 ans, **Initiation à la danse**, 45 min
- 18 h = Junior, 10 ans et plus, **Contemporain**, 1 heure
- Ados / Adultes, 15 ans et +, **Contemporain**, 1 heure, compétition - facultatif

Spectacle de fin d'année : 19 mai 2024, 14 h 30 à l'Espace théâtre de Mont-Laurier

Inscription et paiement : Jeudi 7 septembre à la salle Wilfrid-Machabée, entre 17 h et 19 h

Pré-inscription et informations : 819 275-2809 (Sylvie)

Horaire pour l'année : du 12 septembre 2023 au 14 mai 2024

Congés : Les 26 décembre 2023, 2 janvier et 27 février 2024

Coût : Cours de 45 min : 110 \$ le 7 septembre 2023 et 140 \$ le 9 janvier 2024

Cours de 1 heure : 140 \$ le 7 septembre 2023 et 170 \$ le 9 janvier 2024

Rabais aux familles : - 10 \$ par enfant, par session



Visitez-nous sur Facebook ou sur notre site Web



## Offre d'emploi

Directrice générale/Directeur général  
de l'OBNL d'habitation  
Poste régulier à temps partiel

Manoir Labellois, OBNL d'habitation de 30 logements pour personnes âgées de 75 ans et plus, autonomes ou en légère perte d'autonomie et pour les personnes de 65 à 74 ans en perte d'autonomie fonctionnelle, est en quête d'une directrice ou directeur général.

Sous la responsabilité du conseil d'administration, la directrice générale/directeur général assume des fonctions de planification, d'organisation et de gestion. Cette personne est responsable des activités relatives à la sélection, à la location, à l'entretien et à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles.

Nous vous reviendrons sous peu avec les compétences requises et les conditions d'emploi, mais si vous vous sentez déjà interpellé-e et intéressé-e par ce poste, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'attention de :

Mme Christiane Cholette, directrice générale

Par courriel : [manoirlabellois@hotmail.com](mailto:manoirlabellois@hotmail.com)

Par la poste :

Manoir Labellois

27, rue du Couvent

Labelle (QC) J0T 1H0



## Club de l'Âge d'Or de Labelle

Les membres du Club de l'Âge d'Or sont convoqués à l'ouverture de la saison 2023-2024

**le jeudi 7 septembre 2023 à 13 h**

Les activités suivantes sont à l'horaire : Bingo, jeux de cartes, billard, etc.

Les membres sont également invités à une épluchette de blé d'inde

Veuillez confirmer votre présence auprès de Francine Patry au 819 686-2667

Merci ! Au grand plaisir de vous retrouver !



Nous sommes heureux de vous informer  
que le parcours du

### **MARATHON DESJARDINS DE LA VALLÉE DE LA ROUGE**

traversera le territoire de la Municipalité de Labelle, cette année.

Ceux qui feront les 42 km passeront par la gare, sur la piste du P'tit Train du Nord.

Pour que cet événement soit un succès, nous avons besoin d'un grand nombre de bénévoles.

## REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES!

SECTEUR LA MACAZA/LABELLE

**8 OCTOBRE 2023**

POSTE RAVITAILLEMENT

POSTE SÉCURITÉ

POSTE POINT DE VIRÉE

**MARATHON  
DESJARDINS**  
DE LA VALLÉE DE LA ROUGE

CONTACTEZ  
CHRISTEL MORIN

819 275 2677

[marathonvalleedelarouge@gmail.com](mailto:marathonvalleedelarouge@gmail.com)

[www.marathondelarouge.ca](http://www.marathondelarouge.ca)





# Guide du touriste responsable

## Bienvenue à Labelle!



Cher voisin de passage,

La communauté chaleureuse et accueillante de Labelle vous souhaite la bienvenue dans son village pittoresque! Celle-ci a un grand attachement envers son magnifique territoire et elle vous invite à y vouer le même respect.

Voici donc le code à suivre afin qu'elle continue de vous y accueillir longtemps... et il vous permettra peut-être même de vous éviter des contraventions puisqu'une surveillance est assurée sur le territoire afin que les règlements soient respectés.

Bon séjour!



### Respecter le voisinage

Bien que les « locaux » soient de nature festive, les citoyens ont droit à leur quiétude. Évitez donc les bruits excessifs en tout temps et particulièrement après 22 h.



### Respecter la capacité des sites touristiques

Afin d'assurer la pérennité des sentiers de randonnée et des accès aux cours d'eau, il faut réduire l'achalandage aux endroits grandement prisés. Le meilleur indice pour savoir si l'endroit à visiter est complet, est de se fier à la capacité du stationnement.

Un grand stationnement au Musée ferroviaire de Labelle (178, rue du Dépôt) est à votre disposition pour découvrir des lieux comme la montagne du Dépôt pour la randonnée pédestre ou accéder à la magnifique rivière Rouge à quelques mètres.



### Réduire ses traces dans la nature

Tout comme les citoyens de Labelle, vous avez sûrement choisi la destination pour profiter de ses sites de plein air et de ses plans d'eau. Prévoyez un sac pour rapporter vos déchets avant de partir pour votre excursion afin de réduire votre empreinte environnementale.



### Tri des déchets

Des dispositions ont été mises en place pour faciliter le tri des déchets : bacs brun pour le compostage, vert pour le recyclage et noir pour les autres matières. Nous vous demandons de prendre quelques secondes pour disposer de vos déchets de la bonne manière.

Vous hésitez entre les trois options? N'hésitez pas à consulter notre guide des déchets et matières résiduelles au <https://municipalite.labelle.qc.ca/citoyens/collecte-des-dechets>

### Feux d'artifice



Pour plusieurs raisons, les feux d'artifice sont interdits sur le territoire: respect de la quiétude du voisinage, risques d'incendies, apeurement des animaux et traces de déchets dans la forêt et dans les cours d'eau. Ils sont donc réservés pour les occasions d'exceptions et un permis doit être accordé.



### Animaux de compagnie

Certaines propriétés accueillent également votre compagnon à 4 pattes. Si vous voyagez avec lui, il est essentiel de toujours le garder en laisse et de ramasser ses besoins.

Surveillez la signalisation! Certains lieux comme des accès à la rivière n'accueillent pas votre animal de compagnie pour des raisons d'hygiène et de sécurité.



### Nourrissage des chevreuils

Bien qu'ils soient tellement mignons et attirants, nourrir les chevreuils nuit à leur santé et comporte des risques inutiles pour l'espèce. Il est donc interdit de tenter de les attirer vers vous avec de la nourriture.

Chasseurs.euses, une réglementation provinciale et municipale s'applique afin de vous permettre d'exercer votre passion. Informez-vous sur le site de la Municipalité de Labelle.



### Stationnement

Nous vous invitons à vérifier la signalisation routière avant de stationner votre véhicule, puisque le stationnement sur rue est interdit à certains endroits. N'hésitez pas à utiliser les stationnements publics prévus de manière à vous permettre d'explorer la municipalité!

Halte de Labelle (Parc René-Lévesque) – 8130, boulevard du Curé-Labelle

Musée Ferroviaire de Labelle – 178, rue du Dépôt

2040, chemin de la Mine, VR et remorques autorisés

Montagne Verte – 3050, chemin du Lac-Baptiste

Gare - 49, rue Alarie - Inclus VR et remorques autorisés

### Lavage des embarcations



Les embarcations à moteur sont permises sur les lacs Joly et Labelle mais elles doivent être identifiées par une vignette autocollante que vous pourrez acheter à l'Hôtel de Ville ou à la descente municipale du lac Labelle. Un certificat de lavage est également obligatoire. Un poste de lavage est à votre disposition au garage municipal (8565, boulevard du Curé-Labelle).

Veuillez respecter une grande distance entre votre bateau et les rives en tout temps. Les riverains en seront très reconnaissants!

## Cours de natation (4 mois à 5 ans)

### Parent-enfant 1-2-3 (4 mois à 3 ans)

Mercredi 9 h 30 à 10 h ou vendredi 10 h à 10 h 30

Samedi 9 h à 9 h 30

### Préscolaire 1 (3-5 ans)

Jeudi 15 h 30 à 16 h

Vendredi 9 h 30 à 10 h

### Préscolaire 2-3-4-5 (3-5 ans)

Vendredi 9 h à 9 h 30

Vendredi 15 h 30 à 16 h

### Natation (5 ans et plus) (12 semaines)

#### Nageur 1 et 2

Mercredi 16 h à 16 h 30

Vendredi 16 h à 16 h 30

#### Nageur 3 et 4

Samedi 13 h 30 à 14 h 15

Jeudi 16 h à 16 h 45

#### Nageur 5 et 6

Lundi 16 h à 16 h 45

Samedi 14 h 30 à 15 h 15

#### Jeune sauveteur (Nageur 7, 8, 9)

Mardi 16 h à 17 h

Samedi 16 h 30 à 17 h 30

#### Étoile de Bronze (nageur 10)

Samedi 15 h 30 à 16 h 30

11 septembre au 8 décembre 2023

(12 semaines)

Évaluation possible la semaine du 5 septembre pour les nouveaux clients

Réservation: piscinelabelle@vivaction.ca

Nous sommes

**NAGER**  
POUR LA VIE  
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE



## Cours de mise en forme 11 septembre au 30 novembre 2023

### Aquamix:

Lundi 10 h à 11 h

Mardi 17 h à 18 h

### Aquaforme 50 ans et plus:

Mardi 10 h 30 à 11 h 30

Mercredi 10 h à 11 h

Jeudi 11 h à 12 h

### Aquajogging:

Mercredi 13 h 30 à 14 h 30

Jeudi 17 h à 18 h

### Entraînement supervisé:

Samedi 19 h 30 à 20 h 30

### Aquaprénatal:

Mercredi 13 h 30 à 14 h 30

### Aquapoussette:

Lundi 10 h à 11 h

### Aquaforme:

Mardi 13 h 30 à 14 h 30

## Bain libres 5 septembre au 23 décembre

Bains libres pour adultes

Mardi 12 h à 13 h 30

Mardi 18 h à 19 h

Mercredi 12 h à 13 h

Mercredi 15 h à 16 h

Jeudi 12 h à 13 h 30

Vendredi 12 h à 13 h 30

Bain libre adolescents et adultes

Samedi 18 h 30 à 19 h 30

Bains libres pour tous

Vendredi 14 h à 15 h 30

Mercredi 17 h à 18 h 30 (un corridor)

Samedi 10 h à 11 h 30

Samedi 12 h à 13 h 30

### Entrée individuelle:

Enfant (15 ans et moins): 2,5 \$

Adultes (16 ans et plus): 4,5 \$

### Abonnement annuel:

Enfant (15 ans et moins): 133,50 \$

Adultes (16 ans et plus): 53,75 \$

### Abonnement 15 bains:

Adultes (16 ans et plus): 53,75 \$

Famille (4 personnes): 103 \$

## Chronique Horticole - Septembre 2023

### Division des plantes vivaces

Le mois de septembre est un bon moment pour diviser les vivaces qui ne sont plus en fleurs. Que ce soit pour multiplier les plants ou en offrir, les raisons sont nombreuses pour faire des divisions. Lorsque vous voyez des vivaces qui poussent en couronne, c'est-à-dire du feuillage au pourtour, mais rien au centre, c'est le signal ! Il est temps de les diviser. Amusez-vous avec vos hostas, rudbeckies, monardes, etc.

### Voici quelques étapes à suivre :

Assurez-vous d'avoir sous la main, une pelle et un outil tranchant (pelle-bêche aiguisée, coupe tourbe ou couteau), du compost et de l'eau pour l'arrosage.



<https://espacepourlavie.ca/division-des-vivaces>

Choisissez une journée nuageuse, car moins longtemps les racines sont exposées au soleil, mieux elles se porteront. Identifiez les

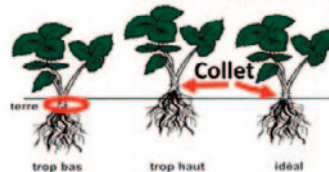


<https://espacepourlavie.ca/division-des-vivaces>

vivaces à diviser. Utilisez une pelle pour creuser au pourtour du plant afin de sortir le plant complètement du sol en abîmant le moins de racines possible. Une fois la motte sortie du sol, vous pouvez diviser votre vivace à l'aide de votre outil tranchant. Vous pouvez la séparer en 2 et parfois en 3 ou 4, mais assurez-vous qu'il y ait assez de racines pour s'assurer d'une bonne reprise. C'est un excellent moment pour retirer les mauvaises herbes des mottes, afin d'éviter de répandre les mauvaises herbes!

Creusez des trous pour replanter vos petits plants fraîchement divisés. Ajoutez du compost dans le trou et y déposer le plant. Faire une petite cuvette autour du nouveau plant. N'oubliez pas de ne pas enterrer le collet du plant ! Il s'agit de la jonction entre les racines et les feuilles. Je vous ai mis une illustration pour mieux vous expliquer.

<https://jardinierparesseux.com/2020/06/12/reponses-a-15-questions-sur-la-culture-des-fraisiers/>



Ensuite, refermez le trou et assurez-vous de compacter légèrement la nouvelle terre en donnant des petits coups de poing sur le sol, tout autour de la plante. Ne pas trop compacter le sol, car les racines pourraient en être affectées. Puis, arrosez abondamment. Dans les jours qui suivront la division, assurez-vous que le sol soit bien arrosé. C'est le secret de bonnes divisions.

Pour les vivaces à rhizome telles que les iris, débutez en coupant toutes les feuilles à la moitié de leur hauteur. À l'aide d'une pelle, sortez délicatement les rhizomes du sol. Coupez les sections de rhizome portant des feuilles et assurez-vous de retirer les sections séchées ou pourries. Ensuite, faites un trou peu profond, car le collet de l'iris se situe à la jonction des feuilles et du rhizome. Les iris détestent être plantés trop creux; l'année suivante, ils ne vous donneront pas de fleurs. Je vous suggère de les diviser à tous les 3 à 5 ans.



<https://ville-fouesnant.fr/la->

Annie Messier  
Responsable de l'horticulture



## Logement 4 ½ bientôt disponible au 1<sup>er</sup> étage

- Électricité et chauffage inclus
- 2 repas par jour inclus
- Calendrier mensuel d'activités.
- Système d'appel d'urgence
- Ascenseur, gicleurs
- Adapté pour fauteuil roulant

Pour information contactez **Christiane Cholette, directrice générale,**  
 au 873-563-8507 en semaine de 9h à 16h  
 ou par courriel à [manoirlabellois@hotmail.com](mailto:manoirlabellois@hotmail.com)

Mois	Jour	Heure	Activités	Organisme	Lieu
Sept.	du 1 <sup>er</sup> au 8	9 h à 16 h	Vente à 50 % de rabais ou remplissez un sac pour 5 \$	Comptoir d'entraide	127, rue du Collège 819 686-1878
Sept.	7	13 h	Début des activités et épluchette de blé d'Inde	Club de l'Âge d'Or de Labelle	Salle du Club de l'Âge d'Or à l'hôtel de ville
Sept.	du 9 sept. au 8 octobre	Jeudi / vendredi de 18 h à 21 h Samedi / dimanche de 13 h à 20 h	Parc d'amusement	Municipalité de Labelle	Dôme
Sept.	15		Date de tombée de L'Info municipale	Municipalité de Labelle	1, rue du Pont
Sept.	18	19 h 30	Séance du conseil	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
Sept.	30	10 h à 15 h	Journée <b>Portes ouvertes</b>	Cercle de Fermières de Labelle	7393, boul. du Curé-Labelle au 2 <sup>e</sup> étage
Oct.	1 <sup>er</sup>		Marché d'automne et activités dans le cadre de la Journée de la Culture.	Comité du Marché de la Gare	Gare de Labelle
Oct.	4		Parution de L'Info municipale	Municipalité de Labelle	1, rue du Pont
Oct.	8		Marathon	Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge	Rivière-Rouge / Labelle



Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0

Tél. : 819 681-3371 • Téléc. : 819 686-3820

[www.municipalite.labelle.qc.ca](http://www.municipalite.labelle.qc.ca)

Pour publication: [info@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:info@municipalite.labelle.qc.ca)

INFO MUNICIPALE : COPYRIGHT 2020, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.